

# Maintenir les liens parentaux, un exercice d'équilibre

Si la place des parents a évolué au sein des maisons d'enfants à caractère social, elle reste entravée par le poids des représentations.

**A** la maison d'enfants à caractère social (Mecs) Saint-Charles, au Vésinet (Yvelines), les parents, invités en juin à la fête de fin d'année, tiendront pendant quelques heures le stand de la pêche à la ligne. Une idée de la directrice, Anne Huret, qui a dû insister auprès des éducateurs. «Ma proposition leur a semblé un peu intrusive, car ils considéraient la kermesse comme leur fête. Mais, par ces petites choses, les parents se sentent en confiance; ils perçoivent qu'ils peuvent avoir une place, qu'il nous appartient de bien délimiter.» Il s'agit sans doute là du délicat exercice auquel sont soumis les professionnels des Mecs: rechercher la collaboration des parents, en ne perdant jamais de vue l'objectif de protection des enfants placés. «On peut travailler avec la majorité des familles, mais pas n'importe quand ni n'importe comment», précise Anne Huret.

Ces dernières années, deux lois (\*) et de multiples travaux sur la parentalité ont consacré la nécessité de ce travail avec les familles, avec l'idée que celles-ci sont capables de faire évoluer leur situation et celle de leurs enfants. Alors qu'il y a vingt ans, la suppléance des professionnels était encore totale, priorité est aujourd'hui donnée au maintien des liens familiaux.

## Quelle participation ?

«De vrais efforts ont été réalisés avec des sorties, des hébergements enfants-parents, des groupes de parole ou des fêtes de fin d'année», constatait, en mars, la chercheuse Catherine Sellenet, lors du colloque «Demain les Mecs!» (*lire l'encadré ci-contre*). Celle-ci n'en invitait pas moins les professionnels à s'interroger sur le type de participation mis en place: les parents sont-ils simplement informés de ce qui est fait avec

l'enfant? sont-ils consultés? invités à émettre des propositions? ou s'agit-il d'une forme de partenariat, avec ce que cela requiert de vigilance?

Selon Christophe Beau, chargé de mission aux Apprentis d'Auteuil, dans l'ensemble, les Mecs restent très loin d'une véritable démarche de coconstruction. «Pour les professionnels, partager son expertise avec des parents – qui plus est, reconnus défaillants – exige un difficile changement de posture. Il s'agit d'accepter de les considérer comme des porteurs de ressources sur lesquels ils peuvent prendre appui.»

Cet effort est d'autant moins évident que la séparation, par le placement, empêche de fait d'estimer les capacités réelles des parents. D'où l'intérêt de développer des dispositifs diversifiés, comme le prône la loi de 2007 (accueils séquentiel ou de jour, hébergement pendant les vacances et les week-ends, etc.), et de créer des temps de qualité, pendant lesquels les parents peuvent être entendus.

A cet effet, la Mecs Saint-Charles s'est dotée, il y a un an et demi, d'un

## SUR INTERNET

Les 24 et 25 mars, à Bordeaux, se déroulaient les premières rencontres nationales des professionnels de maisons d'enfants à caractère social, intitulées «Demain les Mecs!» Les interventions de la chercheuse Catherine Sellenet et des participants à l'atelier 5 («La parentalité: une coopération conflictuelle») sont consultables en ligne (\*). Les 2<sup>es</sup> rencontres des Mecs auront lieu à Toulouse, en mars 2012.  
(\*) [www.demainlesmecs.fr](http://www.demainlesmecs.fr)

service «intervention famille», incarné par une assistante de service social, Christine Delettre. «Par sa profession, elle est davantage préparée que les éducateurs à recevoir les parents», justifie Anne Huret. Sous la forme de rencontres informelles et d'entretiens individuels, Christine Delettre essaie de construire un dialogue fondé sur la confiance. «Les parents relisent tout ce que je note dans mon dossier et peuvent aborder des questions éducatives, mais aussi exprimer leurs inquiétudes et leurs joies», illustre-t-elle.

## Signes positifs

Dans un lieu chaleureux, la salle des familles, un «rendez-vous des parents» a également été instauré, le vendredi, avant de récupérer les enfants. «Une sorte de solidarité se tisse. Des conseils s'échangent, pas toujours adaptés, mais repris par moi», poursuit l'assistante sociale. Les premiers échos sont très positifs: plus d'apaisement chez les enfants, des signes de restauration de la fonction parentale, un conseil des parents désormais mieux investi et un regard plus positif des équipes sur les familles. ■

Laetitia Darmon

(\*) Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

## TÉMOIGNAGE

**Patrick Clavière**, directeur de la Mecs Clair-matin, à Borce (Pyrénées-Atlantiques)

### «Les professionnels sont fortement sollicités»

«Outre un placement traditionnel, depuis 2009, nous proposons un placement aménagé ou séquentiel, un accueil de jour et un accueil parent-enfant avec hébergement. Cette diversité permet des solutions adaptées à chaque famille. Pour les équipes, cela nécessite un travail important, dans un cadre qui n'est plus celui, précis, de l'internat. Par exemple, lorsque l'on autorise un père à aller au marché avec ses trois enfants et qu'il rentre alcoolisé, cela n'est pas simple à prendre en charge. Les professionnels sont fortement sollicités: il faut des réunions d'équipes pour en parler. J'espère lancer une recherche-action sur le rôle du tiers dans la relation parent-enfant, afin d'approfondir ces questions.»



É. FOLLET